

Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'Etat

- Code NSF : 234 : Travail du bois et de l'ameublement
- Code RNCP : 37238
- Code CPF : 244847

★ LA FORMATION : PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié qui exerce son métier en atelier ou sur chantier, aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation ou en agencement. Il est capable de s'adapter à des situations professionnelles et des activités très variées, tant dans les secteurs de l'artisanat que celui des PME et PMI et des collectivités locales.

Il travaille le bois, ses dérivés et les matériaux associés (aluminium, produits verriers, matières plastiques...). Il réalise des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux...), d'agencement (magasins, salles de bains...), d'aménagement intérieur (mobilier, placards...) et de mobilier urbain (kiosques, aires de jeux...).

Sa formation lui permet de maîtriser la CAO, DAO et d'approcher les machines à commande numérique.

Après avoir fait l'état des lieux et analysé l'existant, le menuisier exécute les dessins (épure, plans...), définit le processus de fabrication, réalise l'ouvrage et, enfin, le met en place.

★ PRE REQUIS

- Travailler de manière précise et rigoureuse.
- Être capable de s'adapter aux contraintes environnantes.
- Avoir un bon relationnel.
- Être à l'écoute des attentes de la clientèle.

- Être capable de s'adaptation.
- Bonne dextérité manuelle.
- Sens de la représentation graphique (schémas, plans ...).
- Être vigilant à la sécurité pour soi et pour les autres.
- Être apte au travail en équipe.

★ PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

• Avoir au moins un diplôme de niveau 3 (CAP ou BEP) menuiserie, ébénisterie ou charpente
Un décret permet à un titulaire d'un Bac Pro de faire le BP en 1 an (après avis pédagogique du CFA et dérogation du Rectorat)

- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Dossier de préinscription en ligne.
- Entretien individuel / Test de positionnement

★ COÛT PAR PARTICIPANT

La formation est gratuite pour l'apprenti et/ou son représentant légal : aucune somme ne peut être demandée. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret). Les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti et/ ou son représentant légal. Coût de la formation pour les stagiaires de la formation professionnelle continue sur devis.

DURÉE DE LA FORMATION : 1 AN EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation de 840 heures dispensées sur 24 semaines de 35 heures ou 2 ans en apprentissage : 24 semaines à la MFR – 79 semaines en entreprise.

La durée de la formation peut être réduite à 1 an en fonction des profils des candidats et dans le cadre de la formation professionnelle continue.

CONTENU DE LA FORMATION

U11 Analyser un ouvrage et les solutions technologiques

U12 Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier

U13 Réaliser et effectuer le suivi d'un ouvrage en entreprise

U20 Fabriquer un ouvrage

U30 Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier

Travaux Pratiques : assemblage, usinage du courbé et de l'arêtier, montage d'usinage, escaliers balancés, imposte en anse de panier, travaux de placage, stratifié, cintre en 2 plans

Dessin Assisté par Ordinateur (DAO) avec Autocad
Recyclage SST

U40 Études mathématiques et scientifiques

U50 Expression française et ouverture sur le monde

U60 Langue vivante étrangère

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'alternance est une pédagogie de l'intérêt et du concret. La formation est centrée sur les motivations et l'engagement du jeune.

Atelier menuiserie, salles de classe, salle informatique.

La formation sera animée par des formateurs, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les apprentis seront évalués en CCF (Contrôle Continu en cours de Formation) et en épreuves ponctuelles.

Les stagiaires de la formation professionnelle continue seront présentés aux épreuves ponctuelles terminales.

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Poursuite études en :

- CAP Charpente (MFR Margencel)
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois (MFR Margencel)
- BTS (système constructif bois et habitat)
- Brevet de maîtrise gestion et économie de chantiers.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur chantier, il évolue vers la qualification de maître ouvrier et/ou assure la fonction de chef d'équipe. Il peut ensuite reprendre ou créer une entreprise.



Pour plus de détails, consulter notre site
<https://www.mfr-margencel.fr>

CFA-MFR LES 5 CHEMINS

Formations par Apprentissage dans les métiers du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • mfr.margencel@mfr.asso.fr • www.mfr-margencel.fr